



**Journal des anthropologues**  
Association française des anthropologues  
**126-127 | 2011**  
**Formations et devenir anthropologiques**

---

## Entre approche du monde paysan et expertise

Quelle place pour une anthropologie du développement rural ?

*Between the Peasant Approach and Expertise: What Place for an Anthropology of Rural Development?*

**Yves Guillermou**

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/5518>  
DOI : 10.4000/jda.5518  
ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2011  
Pagination : 119-140  
ISBN : 979-10-90923-02-7  
ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Yves Guillermou, « Entre approche du monde paysan et expertise », *Journal des anthropologues* [En ligne], 126-127 | 2011, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/5518> ; DOI : 10.4000/jda.5518

---

**ENTRE APPROCHE DU MONDE PAYSAN  
ET EXPERTISE  
Quelle place pour une anthropologie  
du développement rural ?**

Yves GUILLERMOU\*

Le développement rural constituerait logiquement un champ d'application privilégié pour des disciplines comme l'anthropologie et la sociologie, en raison de ses enjeux sociopolitiques – notamment le sort de populations très défavorisées *et* majoritaires à l'échelle mondiale – et de l'importance des facteurs humains à prendre en compte. Pourtant, jusqu'à une période plutôt récente, les spécialistes des sciences sociales ont été fort peu sollicités dans ce domaine, la priorité absolue étant donnée aux aspects techniques et économiques. Or les contraintes auxquelles font face des centaines de millions de familles rurales à travers le monde se caractérisent par une *imbrication* excessivement complexe de facteurs techniques et sociaux. Si l'importance des seconds est de plus en plus admise de nos jours, il reste à définir le rôle effectif des socio-anthropologues<sup>1</sup> : lesquels ne peuvent intervenir au niveau

---

\* Université Paul Sabatier – Faculté de médecine, Département de santé publique - 37, Allées Jules-Guesde – 31073 Toulouse Cedex  
Courriel : guillerm@cict.fr

<sup>1</sup> Ce terme peut soulever des objections du fait de son imprécision apparente. En fait, il exprime une prise de position consistant à rejeter toute séparation rigide entre l'anthropologie (ou ethnologie) d'une part et la sociologie d'autre part, du moins au niveau de leur application au développement : sans méconnaître les différences entre ces deux

des rapports sociaux, à la manière des techniciens qui tentent d'agir sur les pratiques culturelles.

D'où une question délicate : comment les sciences sociales peuvent-elles « s'appliquer » réellement au développement rural ? Ont-elles vocation à former des experts intervenant au même titre que ceux des autres disciplines, ou de fournir à ceux-ci (ainsi qu'aux politiques) un « éclairage » complémentaire mais indispensable ? Il importe ici d'examiner la nature et les contraintes de la demande d'expertise adressée aux sciences sociales, en prenant en compte les exigences épistémologiques, méthodologiques et même éthiques de celles-ci. D'autre part, la question de l'*offre* elle-même doit faire l'objet d'un examen critique, non seulement du point de vue de son « adéquation » à la demande, mais surtout par rapport à ses caractéristiques intrinsèques : notamment les multiples formes d'inégalités sociales qu'elle recouvre, et leurs implications en matière de valorisation des savoirs et des compétences. Enfin, la question du rapport entre les praticiens des sciences sociales et les populations concernées mérite une réflexion critique, notamment dans le contexte d'émergence de mouvements paysans.

### **Un champ aux contours imprécis, une demande d'expertise biaisée**

Le « développement » est depuis plus d'un demi-siècle l'une des notions les plus complexes et controversées qui soient. L'approche techniciste et/ou économiste longtemps dominante est de plus en plus remise en cause, à travers notamment l'intégration de nouvelles dimensions sociales, culturelles et environnementales – dont la notion de « développement durable » serait l'expression la plus achevée. Mais tout ceci s'inscrit dans un contexte géopolitique

---

disciplines, nous estimons qu'elles ont ici intérêt à conjuguer leurs efforts, dans la mesure où elles sont confrontées à des problèmes très similaires (Cernea, 1998 : 551-2). D'ailleurs, le champ même de l'anthropologie du développement rural est conçu ici dans une perspective ouverte et interdisciplinaire : l'intégration de spécialistes d'autres disciplines (agronomes, etc.) disposant d'un complément de formation en sciences sociales pouvant s'avérer très féconde.

mondial marqué par d'implacables rapports de force. La mondialisation néolibérale, trop souvent perçue comme un processus « uniformisateur », contribue surtout à renforcer les écarts et les déséquilibres existants à tous les niveaux, et surtout au détriment des populations rurales, encore largement majoritaires dans la plupart des pays du Sud. Il serait donc logique que le secteur rural occupe une place *prioritaire* dans toute politique de développement. Or, en pratique, c'est l'inverse que l'on observe, au niveau de la majorité des États comme des organisations internationales<sup>2</sup>. L'intérêt des responsables politiques dans le domaine agricole se limite en général à des objectifs étroits et non articulés : contrôle des exportations agricoles, approvisionnement des villes en denrées alimentaires de base, limitation de l'exode rural... Tout ceci favorise une approche *cloisonnée* du développement rural, se traduisant concrètement par des mesures ponctuelles et disjointes.

La condition réelle des centaines de millions de familles paysannes qui peuplent les pays du Sud s'inscrit dans une histoire marquée par une multitude d'épreuves et de luttes contre des forces adverses, des facteurs naturels aux aléas du marché et aux pressions des groupes dominants – qui cherchent à capter l'essentiel du *surplus* réalisé par leur travail. Ces luttes aux formes parfois violentes (notamment pour la terre) se traduisent aussi dans un effort constant d'adaptation, souvent bien supérieur à celui de la plupart des groupes sociaux.

La deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle est marquée à la fois par une accélération des changements dans les campagnes et une multiplication des interventions au nom du « développement ». Ces

---

<sup>2</sup> À commencer par la Banque mondiale : celle-ci aurait reconnu, lors de la publication en octobre 2007 de son *Rapport sur le développement mondial* consacré entièrement à l'agriculture, avoir « négligé » pendant quelque 25 ans les activités agricoles, « oubliant » que la vie de 2,5 milliards d'êtres humains en dépendait ! Cette prise de conscience tardive serait liée au moins en partie à la reconnaissance par ses experts des vertus intrinsèques de l'agriculture, laquelle serait selon eux quatre fois plus efficace pour faire reculer la pauvreté que les autres secteurs économiques (*Le Monde*, 21-22/10/2007).

dernières ont pris longtemps la forme d'opérations aussi ambitieuses qu'autoritaires, liées au mythe d'une « agriculture sans paysans ». Ce n'est qu'après au moins deux décennies d'échecs retentissants que la nécessité d'une nouvelle approche commence à s'imposer, impliquant notamment la reconnaissance du rôle incontournable des paysans comme *acteurs* à part entière du développement. Mais ce changement intervient dans un contexte particulièrement défavorable, marqué par le « désengagement » brutal et désordonné de l'État, sur fond de crise économique aiguë. On peut donc s'interroger sur la signification profonde de cette réhabilitation formelle de l'agriculture paysanne dans le cadre d'un « ordre » économique ou commercial mondial contrôlé par une minorité.

Toute expertise en développement rural vise à fournir aux responsables politiques et autres « décideurs » (notamment bailleurs de fonds) un ensemble d'informations et de recommandations précises, en vue de la prise de décision, du suivi et de l'évaluation des actions entreprises. La démarche des experts se fonde avant tout sur des critères d'efficacité technique et de rentabilité économique. Par contre, l'adéquation des mesures préconisées au contexte social n'occupe le plus souvent qu'une place mineure, en dépit d'une inflexion sensible du discours « développementaliste ».

Sans doute l'accumulation des échecs a-t-elle conduit, surtout à partir de la fin des années 1980, à une prise en compte croissante des facteurs sociaux, et par voie de conséquence, à une « reconnaissance » de disciplines comme la sociologie et l'anthropologie, appelées à contribuer au développement rural au même titre que les disciplines techniques ou économiques. En pratique cependant, cette orientation se heurte à bien des obstacles, du fait de la confusion qui règne quant au rôle effectif des sciences sociales et les conditions d'une collaboration efficace avec les autres disciplines. Aux doutes quant à la crédibilité scientifique des premières s'ajoute fréquemment la difficulté, pour les spécialistes eux-mêmes, de fournir des preuves convaincantes de leur *utilité pratique*.

Si une place croissante est néanmoins accordée aux sciences sociales, c'est au prix de conditions très restrictives. Les règles et

méthodes de travail de l'anthropologue sont généralement soumises aux contraintes des autres spécialistes. Ce qui est attendu de lui, c'est principalement la production de données « pertinentes » relatives au contexte social de la zone concernée, mais souvent aussi la mise au point d'outils d'analyse adaptés à la réalisation d'un projet précis. La contrainte pesant le plus fréquemment sur le travail d'investigation est la brièveté excessive du temps passé sur le terrain<sup>3</sup>, ce qui se répercute inévitablement sur la qualité des résultats. Mais le risque de biais le plus important renvoie à la nature de la demande elle-même, impliquant une subordination de la *connaissance* de la situation à une entreprise de *transformation* de celle-ci. D'où un découpage arbitraire de la réalité en fonction des objectifs d'un projet, seuls les aspects jugés « directement utiles » faisant l'objet d'une investigation relativement poussée, au risque d'interprétations réductrices ou même erronées.

On pourrait discuter longuement des avantages et inconvénients de l'« approche projet » qui fonde la majorité des actions en matière de développement rural. Notons simplement que les projets portant sur des zones étroitement délimitées permettent de procéder à des « expérimentations sociales » utiles pour l'élaboration d'interventions à large échelle (Cernea, 1998 : 28). Par contre, ils ont le défaut d'instaurer un cadre artificiel qui tend à couper une fraction de la population de son environnement sociétal, tout en lui imposant une *dépendance* plus ou moins étroite à l'égard d'un appui technique et surtout financier extérieur.

Les compétences des sociologues ou anthropologues peuvent être sollicitées, mais de manière inégale, à différents stades de l'élaboration ou de la mise en œuvre d'un projet.

1) Phase de conception et de préparation. Il s'agit d'abord de consulter un groupe de population donné sur ses « besoins

---

<sup>3</sup> Phénomène aggravé par le style de travail et le comportement des principaux intéressés, qui ne favorisent guère l'instauration d'un dialogue confiant et approfondi avec la population : notamment en Afrique subsaharienne, où le paternalisme des « experts » qui sillonnent les campagnes à bord d'imposants véhicules 4x4 évoque toujours les scènes admirablement décrites par le regretté G. Althabe !

prioritaires », et de définir sur cette base des objectifs précis et des actions concrètes pour les atteindre ; ensuite, évaluer les principales répercussions sociales attendues de ces actions (sans trop s'attarder sur les conflits potentiels) ; enfin et surtout, d'identifier des « groupes-cibles », en vue de l'obtention rapide de résultats tangibles.

2) Phase d'exécution. Il s'agit de relever des informations précises sur la participation effective de la population et ses résultats, d'identifier les éventuels « obstacles socioculturels » et de proposer des solutions concrètes ; ceci pouvant prendre une forme plus codifiée, avec l'élaboration de grilles d'indicateurs pour le suivi et l'évaluation, devant permettre d'apprécier à la fois l'avancement du projet et son « impact social ».

Cette démarche dynamique présente un intérêt certain, mais aussi des limites. Un projet s'inscrit dans une logique relativement simple et homogène, celle du « développement », appliquée à un champ restreint, et se traduisant par « une *stratégie linéaire et planifiée* qui gomme les dimensions conflictuelles de la réalité locale » (Barbedette, 2002 : 143). À l'inverse, les paysans, confrontés en permanence à des situations complexes et contradictoires, agissent simultanément dans plusieurs « champs » de référence où dominent *différents types de logiques* : ce qui détermine chez eux des « stratégies du multiple jeu » et leur impose constamment de subtils compromis (*ibid.* : 143-5).

Ce propos, fondé sur des observations patientes et minutieuses de réalités ouest-africaines, peut s'appliquer *mutatis mutandis* à toutes les sociétés paysannes du monde. À l'échelle des unités de production familiales, des communautés villageoises ou des groupements de producteurs, les comportements comme les choix concrets des paysans renvoient à des logiques spécifiques, renvoyant à divers niveaux de l'organisation sociale : modalités de contrôle des moyens de production et de la répartition des produits, rôles effectifs des principaux réseaux de socialité et de solidarité, savoirs et savoir-faire locaux, ressources matérielles et immatérielles auxquelles ceux-ci s'appliquent... Tout ceci représente certes un lourd investissement sur le terrain, mais à défaut duquel la

contribution effective des anthropologues risque fort de se réduire à un simple alibi, servant surtout à cautionner des décisions déjà prises.

**Valorisation du savoir et des compétences : reproduction des inégalités**

Le caractère ambigu de la demande d'expertise ne constitue que la première face de la réalité. Il convient de se tourner également du côté de « l'offre », en s'interrogeant notamment sur les types de formation en sciences sociales, les conditions d'activité et de carrière, les disparités de statut et leurs conséquences, les modes de valorisation des compétences et la production effective de savoir.

Un premier constat s'impose : il est pratiquement *impossible* de définir un « profil type » de l'anthropologue ou du sociologue spécialisé en développement rural. Dans la plupart des pays occidentaux, l'enseignement universitaire dispense aux étudiants en sciences sociales des connaissances académiques qui ne les préparent guère à affronter les réalités complexes du monde rural dans les pays pauvres. Et au niveau des instituts agronomiques, les sciences sociales occupent le plus souvent une place trop limitée dans les programmes pour compléter utilement la formation des ingénieurs<sup>4</sup>. Au total, l'expérience de terrain, la volonté et les qualités personnelles (notamment la capacité d'écoute et de dialogue avec les paysans) constituent souvent des facteurs bien plus décisifs que la formation initiale. Quant au positionnement dans le champ du développement rural, il peut être très variable : certains privilégient la *connaissance* objective des réalités sociales locales (condition de toute intervention adaptée), tandis que d'autres conçoivent leur rôle surtout en termes de *communication*

---

<sup>4</sup> Il y a cependant des agronomes qui, au terme de leur cursus ou après quelques années d'expérience professionnelle, éprouvent le besoin d'acquérir une formation plus poussée en sciences sociales, certains en en faisant même leur véritable domaine de spécialité : cette double formation s'avère souvent très féconde.



ou de travail pédagogique. Si la plupart se définissent comme « praticiens » ce terme est en fait très diversement interprété<sup>5</sup> ; et assez rares sont ceux qui s'attachent à confronter pratique et théorie, ou à théoriser à partir de leur pratique.

La question de loin la plus importante est toutefois celle du *cadre institutionnel* d'activité et du statut des intéressés. Les socio-anthropologues qui s'adonnent de quelque manière à l'expertise en développement rural le font à des titres excessivement divers. On peut distinguer en premier lieu deux catégories : les experts proprement dits, exerçant leur activité pour le compte d'un organisme de développement en qualité de salariés ou de consultants indépendants, et les chercheurs, généralement salariés d'une institution scientifique. Si les premiers bénéficient en général d'avantages matériels supérieurs, les seconds disposent, outre de la sécurité de l'emploi, d'une position globalement plus favorable sur le plan de l'autonomie intellectuelle. On ne saurait pour autant conclure à une cloison étanche entre ces deux catégories : des chercheurs peuvent être amenés à jouer périodiquement le rôle d'experts, à titre personnel ou dans le cadre de contrats passés par leur institution (l'inverse étant par contre beaucoup plus difficile). La profonde différence de nature entre ces deux types de fonctions n'exclut pas une certaine complémentarité.

Il convient d'autre part de prendre en compte une troisième catégorie, qui occuperait à première vue une position « intermédiaire » entre les deux précédentes : celle des universitaires qui s'adonnent de manière intermittente ou quasi permanente à des activités (hautement rémunérées) de consultants pour des bureaux d'études ou des organisations internationales. Cette forme de *cumul d'emploi*, particulièrement prisée dans la mesure où elle *paraît* favoriser la liaison entre théorie et pratique, présente de multiples

---

<sup>5</sup> Terme toujours connoté positivement (alors que celui de « théoricien » l'est presque toujours négativement) du fait d'une conception réductrice très répandue ; dans certains cas, l'étiquette de « praticien » sert surtout à justifier des compétences fictives, privilégiant l'intuition par rapport à la réflexion critique, mais sans lien étroit avec les réalités concrètes.

avantages pour ceux qui s'y adonnent. En particulier, elle constitue un moyen très efficace de promotion dans le cadre universitaire lui-même, du fait du prestige des institutions qui recourent à leurs services, et de la possibilité de valoriser l'expérience acquise dans ce cadre sous forme de *publications* (quelle que soit la qualité scientifique réelle de celles-ci). Ces authentiques privilégiés s'assurent fréquemment une promotion plus rapide que la majorité de leurs collègues universitaires<sup>6</sup>. Mais surtout, ils livrent une concurrence *déloyale* sur le marché de l'emploi à une multitude de travailleurs sans statut stable, disposant à la fois d'une formation solide et d'une pratique professionnelle dans le monde du développement, mais dépourvus de capital relationnel et constamment exposés au chômage.

La situation de ces travailleurs précaires d'un genre particulier est d'autant plus préoccupante que leurs perspectives réelles de reconversion sont aussi réduites que celles de poursuivre dans la ligne de leur première expérience, acquise le plus souvent dans le cadre d'ONG ou d'emplois sous contrat local dans le pays d'accueil, etc. : ils risquent donc de payer toute leur vie leurs choix de jeunesse et leur intérêt pour le sort des paysans du tiers-monde<sup>7</sup>.

L'expertise en développement rural mobilise donc au total des acteurs extrêmement différenciés. La diversité de leurs statuts peut être (très sommairement) représentée selon la typologie suivante : 1) experts proprement dits (salariés permanents ou consultants indépendants) ; 2) chercheurs salariés d'institutions scientifiques ; 3) universitaires cumulant leur fonction avec celle d'expert ;

---

<sup>6</sup> Lesquels consacrent l'essentiel de leur temps et de leurs efforts à des tâches pédagogiques pas toujours très gratifiantes, tout en s'efforçant de poursuivre des recherches avec des moyens dérisoires.

<sup>7</sup> Notons que cette situation douloureuse, concernant *a priori* surtout les ressortissants des pays industrialisés, semble s'étendre à l'ensemble des sociétés, au rythme de la mondialisation. On pourrait citer le cas d'un doctorant africain très motivé, qui fut recruté à la fin des années 1990 par une ONG pour travailler en Afghanistan (après avoir vainement tenté de mener des enquêtes de terrain dans son propre pays en proie aux violences « ethniques »). Mais cette expérience fut de courte durée en raison de la conjoncture politique.

- 4) universitaires « ordinaires »<sup>8</sup> ou autres salariés permanents ;
- 5) travailleurs précaires.

Des inégalités souvent criantes opposent ces différentes catégories. Mais la nature et les formes concrètes de ces inégalités varient sensiblement : ce qui rend difficile l'établissement d'une « échelle » descendante, car celle-ci peut varier selon le critère de différenciation retenu<sup>9</sup>. Ceci étant, les travailleurs précaires sont toujours en dernière position.

Un autre type d'inégalités doit cependant être pris en considération : celles qui opposent *globalement* les experts ou praticiens du Nord à ceux du Sud. Par-delà les variations liées au contexte local, elles se situent principalement à deux niveaux : écarts colossaux de rémunération réelle et dévalorisation des compétences des ressortissants des pays du Sud. Ces deux formes d'inégalité se combinent fréquemment pour prendre un caractère *discriminatoire* : ce qui tend généralement à miner les relations de travail, rendant illusoire le principe d'une « synergie » fondée sur les complémentarités.

Ce type d'inégalité se conjugue avec celles (non moins réelles) qui opposent *dans les pays pauvres eux-mêmes* les différentes catégories statutaires. Ainsi, dans nombre de ces pays, le

---

<sup>8</sup> C'est-à-dire rémunérés uniquement en qualité d'enseignants-chercheurs – même s'ils effectuent des missions non rémunérées (en dehors des frais de mission) dans le cadre de projets de coopération associant des universités du Nord et du Sud. Notons cependant que les missions de ce type, le plus souvent gérées par des laboratoires ou équipes de recherche, sont parfois l'occasion de gaspillages scandaleux au profit de personnages influents, désireux surtout de faire du tourisme à bon compte.

<sup>9</sup> Si l'on retient uniquement le niveau de rémunération, ce sont en général les experts proprement dits qui occupent la première place, ou du moins une fraction privilégiée d'entre eux, à savoir les cadres permanents de grandes organisations ou entreprises d'une part, et les consultants indépendants bénéficiant d'un flux régulier de « commandes » d'autre part. Tandis que si l'on prend en compte l'ensemble des avantages matériels et sociaux, ce sont les universitaires adeptes du cumul d'activités qui viennent en tête. Par contre, le critère de la production – et reconnaissance – scientifique permet d'attribuer la première place aux chercheurs (membres d'institutions scientifiques, aux traitements souvent modestes).

cumul d'activités pratiqué par des universitaires répond en fait à un *besoin vital*, compte tenu de la faiblesse excessive des salaires par rapport aux charges familiales réelles – mais il prend des formes bien plus variables que dans les pays industrialisés. Les plus chanceux offrent leurs services comme consultants dans le cadre de projets financés de l'extérieur ; les autres se rabattent sur une multitude de « petits métiers » hétéroclites. Des jeunes diplômés sans emploi, ainsi que d'anciens fonctionnaires, fondent des associations ou des ONG, et tentent de mobiliser les paysans autour de projets susceptibles d'attirer l'aide extérieure... Les frontières entre les diverses catégories sont plus floues et fluctuantes que dans les sociétés du Nord : les inégalités statutaires sont fréquemment atténuées par la pluriactivité ou « pluriappartenance », mais un même statut peut recouvrir des situations très différentes.

Au total, ces multiples disparités ne peuvent manquer de se répercuter sur le savoir socio-anthropologique autour du développement rural. La production de ce savoir revêt diverses formes, à commencer par celle d'une littérature relativement abondante, mais très inégalement accessible aux principaux intéressés, du fait notamment de contraintes économiques et linguistiques – les plus défavorisés étant là encore les chercheurs et praticiens des pays du Sud ; d'autre part, la qualité scientifique de cette production varie dans des proportions considérables<sup>10</sup>. Cette littérature destinée (théoriquement) au grand public ne recouvre cependant qu'une part

---

<sup>10</sup> Cette disparité peut être illustrée par une comparaison rapide entre deux textes succincts parus presque simultanément et portant sur un contexte assez similaire, celui de deux régions d'Afrique sahélienne à dominante cotonnière. L'un d'eux offre une réflexion critique très pertinente, centrée sur les savoirs, les logiques et les stratégies des paysans du Sud du Tchad, remettant en cause bien des schémas « développementalistes » (Arditi, 2004). Par contre, le second, portant sur une grande organisation de producteurs de coton du Burkina, n'est qu'un tissu de platitudes et d'approximations, reflétant une méconnaissance profonde des réalités paysannes, ainsi que de clichés néocoloniaux traduits par des phrases du type : « les bons producteurs n'acceptent plus de payer les dettes des producteurs impécunieux » (A. Bonnassieux in Bart *et al.*, 2003 : 56). Quoi de plus sûr que l'argent pour distinguer les « bons » des « mauvais » !

limitée de la production de savoir en matière de développement rural : les travaux d'expertise se concrétisent notamment par une accumulation de documents à caractère « confidentiel » – ce qui limite singulièrement leur utilité effective. Enfin, il importe de prendre en compte cet ensemble hétéroclite que constitue la « littérature grise » regroupant les formes les plus diverses de publications à diffusion très restreinte, ainsi que les travaux universitaires inédits (thèses, mémoires, etc.). Cela représente au total une masse de connaissances, de qualité certes inégale, mais dont la valorisation méthodique serait d'un apport inestimable sur tous les plans<sup>11</sup>.

La réflexion critique sur les dimensions socio-anthropologiques du développement rural, et plus précisément sur les logiques et pratiques paysannes, ainsi que sur les *rappports* entre paysans et autres acteurs impliqués, n'est pas à proprement parler un phénomène récent. Dès les années 1980 au moins, des rencontres entre chercheurs, experts et praticiens de tous bords ont alimenté de riches débats sur l'origine des principaux « malentendus » sur le terrain, les problèmes liés à l'articulation de différentes logiques, le poids des divisions sociales et des luttes pour la terre ou le pouvoir, etc. : tout ceci conduisant à une remise en cause plus ou moins radicale des approches classiques axées sur l'adhésion des paysans à des modèles conçus par des « spécialistes » (Boiral *et al.*, 1985).

Il est difficile d'évaluer les effets *concrets* de cette remise en cause au niveau des modalités d'intervention en général, mais aussi des formes d'appréhension des contraintes socio-économiques

---

<sup>11</sup> Il est pour le moins désespérant que jusqu'à présent, ces connaissances restent en grande partie ignorées ou inutilisées, surtout dans les pays du Sud – quand elles ne font pas l'objet d'appropriation illégale par des experts ou des universitaires sans scrupules. Soulignons cependant l'effort méritoire de l'APAD (Association euro-africaine d'anthropologie appliquée au développement) pour valoriser au moins une partie de l'apport des chercheurs africains, comme en témoigne (entre autres) l'article remarquable d'un anthropologue nigérien sur une mission d'évaluation à laquelle il a assisté en « observateur muet » (Sanda, 1994).

objectives et des stratégies paysannes dans un contexte de changements de plus en plus rapides. On peut relever, en France comme sans doute ailleurs, une mobilisation des efforts autour de l'élaboration de formes d'appui et d'outils pédagogiques visant à renforcer les capacités d'initiative et d'organisation autonomes des producteurs ruraux, avec une forte contribution de spécialistes des sciences sociales (Mercoiret, 1996). Mais ceci ne saurait en soi garantir ni l'instauration de nouveaux types de rapports entre paysans, experts et autres intervenants, ni la production de connaissances objectives (non instrumentalisées) quant aux interventions, aux dynamiques locales et aux changements en cours.

L'émergence progressive d'une nouvelle vision (moins paternaliste et misérabiliste) des sociétés rurales et la reconnaissance formelle des paysans comme acteurs de base du développement ne peuvent évacuer l'impératif d'une connaissance précise de réalités complexes, contradictoires et réfractaires à tous les schémas (rassurants ou catastrophistes). De ce point de vue, il est incontestable que la recherche sur les paysanneries progresse de nos jours – même si c'est à un rythme trop lent, eu égard à la rapidité des transformations en cours. Il est impossible de résumer ici les principaux acquis enregistrés en ce domaine au cours de la décennie écoulée. Qu'il soit seulement permis d'évoquer, à titre d'illustration, l'apport remarquable d'É. Sabourin (2007), basé sur une expérience de quinze années de recherche-action dans le Nordeste du Brésil. Cet auteur démontre notamment comment les paysans de cette région, réputée pour sa pauvreté et la violence des grands propriétaires, ont réussi, grâce à des formes d'organisation communautaires aussi solides que discrètes, à faire face aux situations les plus critiques et à élaborer des stratégies originales leur permettant de renforcer leur position sociale et leur participation à la vie politique locale – nonobstant les limites et ambiguïtés de la réforme agraire. D'autre part, il convient de souligner l'intérêt de travaux récents qui, à partir de la confrontation d'études empiriques de situations très diverses, s'attachent à l'élaboration d'outils conceptuels rendant compte des tendances convergentes de paysanneries du Nord comme du Sud,

en particulier de leurs luttes pour l'autonomie face aux marchés (Ploeg, 2009).

Néanmoins, ces travaux novateurs relèvent principalement ou presque exclusivement du domaine de la *recherche*, et on ne saurait s'attendre à ce qu'ils aient des répercussions sensibles au niveau de la pratique des « professionnels » du développement rural : pour la majorité des experts, l'intérêt de toute connaissance scientifique des sociétés rurales est dans une large mesure subordonné à sa valeur « opérationnelle » (et monnayable) auprès des commanditaires d'études<sup>12</sup>.

### **Les mouvements paysans : nouveaux interlocuteurs, nouvelles perspectives ?**

Au vu de ce qui précède, on peut s'interroger sur l'apport réel des anthropologues et sociologues au développement rural. Peuvent-ils contribuer de quelque manière à l'élaboration de solutions aux immenses problèmes des paysanneries ? Ou bien doivent-ils se contenter de gagner leur vie, d'une manière très confortable et gratifiante pour les uns, modeste ou même très difficile pour les autres, dans un monde où le sort des populations rurales n'est pas considéré comme prioritaire ? Dans ce dernier cas, la conclusion est claire : le développement rural ne peut offrir de perspectives réelles aux praticiens des sciences sociales, en dehors d'une infime minorité privilégiée. Mais un tel raisonnement est biaisé, car il suppose que tout développement dans les pays du Sud devrait éternellement dépendre du « bon vouloir » de ceux du Nord ou des organisations internationales. Or l'expérience des dernières décennies montre que, si les inégalités Nord-Sud perdurent et se renforcent (malgré le poids croissant des pays « émergents » sur la scène internationale), les paysans refusent pour leur part le statut

---

<sup>12</sup> Ambiguïté qui transparait dans l'autosatisfaction de certains anthropologues consultants auprès de la Banque mondiale : celle-ci apprécierait hautement leur travail, lequel lui fournirait des explications simples à des situations complexes !

d'éternels assistés et revendiquent une part croissante aux décisions les concernant et la prise en charge de leur devenir.

Ce phénomène s'exprime au niveau de la majorité des pays du Sud à travers l'émergence – sous des formes certes extrêmement diverses – de *mouvements paysans* concrétisés notamment par la multiplication des organisations de producteurs indépendantes des instances politiques. Créées d'abord à l'échelle locale, à partir d'initiatives spontanées de groupes constitués autour d'objectifs spécifiques, celles-ci tendent ensuite à se structurer à l'échelle régionale, puis nationale et même internationale.

Certains de ces mouvements s'inscrivent dans une longue tradition de lutte (pour la terre, les droits des travailleurs agricoles, les droits communautaires, etc.), comportant parfois une dimension politique spécifique<sup>13</sup>; d'autres expriment l'entrée en scène de groupes sociaux marginalisés qui se rassemblent pour la défense de leurs intérêts communs; d'autres enfin cherchent à susciter un « élan collectif » dans la recherche de solutions à des problèmes jugés prioritaires. La manière dont les uns et les autres se positionnent par rapport aux instances étatiques peut varier considérablement : entre la résistance à l'ingérence ou l'autoritarisme et la recherche de formes de collaboration « contractuelles », pratiquement toutes les formules sont possibles – à l'exclusion de la soumission passive.

Ce phénomène semble occuper une place particulièrement importante en Afrique subsaharienne, où il fait l'objet d'attentions croissantes, tout en revêtant des formes concrètes extrêmement diverses (Jacob & Lavigne-Delville, 1994). Certaines organisations parmi les plus anciennes ont joué un rôle considérable, y compris au plan politique (comme l'Amicale du Walo au Sénégal, dont l'histoire est indissociable de la résistance aux grands projets

---

<sup>13</sup> Ainsi, dans certains pays (ou régions) d'Amérique latine, il y aurait une articulation complexe entre mouvements paysans proprement dits et mouvements « indigénistes », comme il ressort par exemple d'analyses récentes sur les Andes équatoriennes (Guerrero Cazar & Ospina Peralta, 2003).



étatiques d'aménagement de la vallée du fleuve), mais leur développement n'est jamais de type « linéaire ». Leur expérience est en général très riche d'enseignements, surtout lorsque l'on peut analyser avec précision les mutations décisives liées aux grandes phases de leur développement, les formes originales de coopération inter-villageoise ou de gestion durable des ressources qu'elles ont permis d'instaurer, mais aussi les compromis subtiles qu'elles ont dû élaborer entre différents groupes sociaux ou formes de pouvoir – comme dans le cas du CADEF, grande association inter-villageoise du sud du Sénégal (Bosc, 2005). Le processus de structuration à l'échelle nationale et même supranationale paraît particulièrement avancé dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, où le mouvement est le plus ancien. En 2000, des représentants des plateformes d'organisations paysannes de dix pays fondent le Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA). L'action de ce vaste regroupement s'oriente autour d'objectifs jugés prioritaires, du niveau local au niveau mondial : promotion de l'agriculture familiale, lutte pour la souveraineté alimentaire, intégration sous-régionale, négociations internationales.

En dépit des convergences, les différences de stratégies ne manquent pas, notamment si l'on compare deux pays considérés comme « pionniers » en la matière : le Sénégal et le Burkina Faso. Le premier présente un modèle d'organisation particulièrement ouvert, favorisant les initiatives de la base. Le second présente un système plus centralisé, voire monolithique, tout au moins au niveau de la Fédération des unions de groupements naam (FUGN), organisation la plus ancienne et la plus importante. Celle-ci a néanmoins mené une action remarquable en matière d'intensification agricole et de protection de l'environnement. Par contre, le Sénégal est plus avancé en matière de représentation politique et de capacité de négociation des organisations paysannes (Lecomte, 2008 : 124-5).

Des mouvements d'une telle ampleur, s'ils soulèvent de grands espoirs, se heurtent à de multiples difficultés qui peuvent à tout moment remettre en cause leurs acquis : comment coordonner

efficacement des initiatives hétérogènes et rassembler autour d'objectifs communs des groupes sociaux aux intérêts souvent divergents, quelles positions adopter dans les négociations à l'échelle nationale ou internationale ? Et surtout, comment s'assurer que les leaders les plus actifs gardent un contact étroit avec leur « base » – dans un contexte qui, en favorisant leur participation croissante à la vie politique locale, tend aussi à renforcer les ambitions individuelles et les luttes partisans ?

Dans les pays où le mouvement est plus récent et moins structuré, les groupements de base peuvent jouer un rôle important au plan local, mais leur coordination reste limitée et inégale : cette fonction est en fait surtout assumée par des acteurs extérieurs à la société rurale. Ainsi, au Cameroun, quelques ONG locales ont joué un rôle décisif à partir du début des années 1990 en encourageant la formation de groupements paysans, auxquels elles apportent un appui multiforme, souvent efficace, mais ne favorisant guère les initiatives autonomes (en dépit des intentions affichées). Les unions et fédérations jouent surtout un rôle de courroie de transmission, répercutant auprès des groupements de base les propositions des ONG : ce sont surtout celles-ci qui élaborent des projets et fournissent les moyens de leur réalisation. Les résultats étant fréquemment en-deçà des attentes, les ONG sont amenées à revoir régulièrement leur stratégie : le principe d'un appui régulier à l'ensemble des groupements d'une même zone est progressivement abandonné au profit d'actions plus ciblées. La constitution de grandes associations paysannes à l'échelle d'une ou plusieurs régions (mais fondées sur le principe de l'adhésion individuelle) permet de réaliser des expériences très novatrices – mais le plus souvent tributaires de l'aide extérieure. La formule très souple des GIC (Groupes d'initiative commune) instituée par une loi de 1992, en dehors de sa récupération fréquente par des acteurs non acquis aux principes associatifs<sup>14</sup>, remplit cependant des fonctions sociales non négligeables : elle contribue au moins au renforcement des

---

<sup>14</sup> Notamment des commerçants ou entrepreneurs individuels intéressés surtout par l'exonération d'impôts attachée au statut de GIC.

pratiques d'entraide et à l'expérimentation de rapports de travail plus égalitaires, y compris au niveau familial (Guillerrou, 2007).

Phénomène aux multiples facettes et implications, l'émergence des mouvements paysans n'est pas exempte de contradictions. Remettant en cause les clivages classiques entre producteurs et encadrement, ouvrant la voie à des formes de coopération Nord-Sud plus équitables et adaptées, cette dynamique contribue à une large redistribution des rôles en matière de développement rural, en même temps qu'à une réflexion en profondeur des sociétés rurales sur leur propre devenir. Mais la diversification des acteurs dans le contexte de « désengagement » de l'État ne favorise pas toujours la cohérence et la synergie : derrière les efforts d'unification, ce sont souvent les forces centrifuges qui tendent à l'emporter, du moins dans cette phase transitoire.

La question cruciale qui surgit dès lors est la suivante : quelles *perspectives* ce nouveau contexte peut-il logiquement et concrètement offrir à l'anthropologie du développement rural ? Il serait illusoire de s'attendre, du moins dans un proche avenir, à des modifications radicales au niveau de la demande d'expertise, comme des conditions d'activité des différentes catégories de praticiens et chercheurs en sciences sociales<sup>15</sup>. Ceux-ci n'en sont

---

<sup>15</sup> À première vue, on pourrait supposer que les organisations paysannes (OP) participent elles-mêmes à une reformulation intégrale de cette demande d'expertise, compte tenu du rôle qui leur est officiellement reconnu, et ce dans le sens d'une attention plus profonde aux implications sociales des nouvelles structures et des initiatives locales autonomes : ce qui conduirait « logiquement » ces OP à solliciter plus largement les compétences des praticiens (du Sud comme du Nord) les plus ouverts au dialogue direct avec la population – et acceptant des conditions de travail et de rémunération relativement modestes. Mais ce raisonnement « idéaliste », impliquant un élargissement sensible des débouchés au profit des « travailleurs précaires », fait abstraction de certaines dures réalités : à commencer par le fait que la grande majorité des OP ne disposent pas des ressources nécessaires pour recruter du personnel qualifié extérieur, et que les ONG qui les appuient, confrontées à des difficultés croissantes en matière de financement, se limitent à des profils « techniques » et n'embauchent pratiquement plus de sociologues ou anthropologues.

pas moins appelés à un effort de réflexion critique et d'adaptation de leurs outils et paradigmes, afin d'être en mesure de répondre au mieux aux défis liés à l'irruption des « acteurs paysans organisés » sur une scène dont ils ont été trop longtemps exclus. À ce titre, l'identification des thématiques les plus pertinentes revêt un caractère prioritaire. Il est temps de dépasser le stade des épiphénomènes qui suscitent trop souvent la curiosité du public occidental<sup>16</sup>, pour se concentrer sur les thèmes d'importance fondamentale : en premier lieu, ceux qui ont trait aux *transformations sociales* dont les différents types d'organisations paysannes sont le lieu, et à leurs répercussions au niveau des structures familiales ou villageoises, des pratiques et des formes d'action collectives.

Ces questions ont de multiples implications théoriques et pratiques, y compris au niveau (très concret) des rapports que les praticiens du développement rural doivent établir avec les principales catégories d'acteurs sur le terrain : sur quels critères évaluer la « représentativité » des leaders paysans (des groupements de base aux plus hautes instances) ? Comment interpréter les subtiles « jeux de rôles » dans les négociations entre différentes catégories de producteurs et intervenants extérieurs ? Comment décrypter des discours où l'inflation du vocabulaire « développementaliste » (plus ou moins maîtrisé) tend à diluer ou obscurcir les enjeux réels, et comment expliquer les écarts entre discours et pratiques quotidiennes ? Enfin, comment analyser les divergences ou les conflits entre acteurs partageant apparemment les mêmes intérêts et objectifs ? Autant de questions qui *a priori* justifieraient un recours accru aux spécialistes des sciences sociales... à condition d'être jugées pertinentes par les principaux « décideurs ».

---

<sup>16</sup> Par exemple, les diverses formes de gestion locale de la « rente » liée à l'aide extérieure : dans ce cadre, le thème des « courtiers locaux du développement » a suscité au début des années 1990 un vif engouement dans certains cercles de l'anthropologie du développement, conduisant parfois à des analyses intéressantes, mais tendant à occuper une place disproportionnée.

### **Conclusion**

L'anthropologie du développement rural est jusqu'à présent dans une position instable et incertaine. Tirillée entre son besoin de reconnaissance dans un cadre institutionnel peu favorable et une volonté de traduire au plan scientifique la dynamique de transformation complexe des sociétés paysannes, elle cherche sa voie au prix de laborieux compromis. Mais les inégalités profondes de statut et de condition entre ses adeptes s'opposent à une conjonction efficace des efforts dans le cadre d'une solidarité professionnelle réelle. Privilèges et stratégies opportunistes des uns, marginalisation des autres, tout concourt en fait à rendre impossible une valorisation régulière des acquis au bénéfice de la communauté – et dans l'intérêt des populations rurales concernées. L'effort d'organisation autonome de celles-ci remet en cause le cadre biaisé d'un « développement rural » soumis à un ordre inégalitaire à tous les niveaux. Ce mouvement ouvre en théorie de nouvelles perspectives, à travers l'instauration d'une synergie féconde entre acteurs paysans et praticiens du développement, mais leur traduction concrète ne peut être qu'une œuvre de longue haleine.

### **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- ARDITI C., 2004. « Des paysans plus professionnels que les développeurs ? L'expérience du coton au Tchad (1930-2002) », *Revue Tiers Monde*, XLV(180).
- BARBEDETTE L., 2002. « Fondements locaux du rôle des organisations paysannes dans le fonctionnement des filières agricoles » in LÉVY M. (dir.), *Comment réduire pauvreté et inégalités. Pour une méthodologie des politiques publiques*. Paris, IRD-Karthala : 141-160.
- BART F., LENOBLE-BART A., 2003. *Afrique des réseaux et mondialisation*. Paris, Karthala-MSHA.

- BOIRAL P. et al.** (dir.), 1985. *Paysans, experts et chercheurs en Afrique noire. Sciences sociales et développement rural*. Paris, Ciface-Karthala.
- BOSC P. M.**, 2005. *À la croisée des pouvoirs. Une organisation paysanne face à la gestion des ressources. Basse Casamance, Sénégal*. Paris, IRD-CIRAD.
- CERNEA M. M.**, (éd), 1998. *La dimension humaine dans les projets de développement. Les variables sociologiques et culturelles*. Paris, Karthala.
- FONGANG FOUPE G. H.**, 2008. *Les mutations du secteur agricole bamiléké (Cameroun) étudiées à travers ses acteurs*. Thèse de sociologie. Paris, AgroParisTech.
- GUERRERO CAZAR F., OSPINA PERALTA P.**, 2003. *El poder de la comunidad. Ajuste estructural y movimiento indígena en los Andes ecuatorianos*. Buenos Aires, CLACSO-Asdi.
- GUILLEMOU Y.**, 2007. « Organisations de producteurs et dynamiques paysannes dans l'Ouest-Cameroun », *Afrique contemporaine*, 222(2) : 251-271.
- JACOB P., LAVIGNE-DELVILLE Ph.** (dir.), 1994. *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*. Paris, APAD-Karthala-IUED.
- LECOMTE B.**, 2008. « Les trois étapes de la construction d'un mouvement paysan en Afrique de l'Ouest » in DEVEZE J.-C. (dir.), *Défis agricoles africains*. Paris, AFD-Karthala : 119-136.
- MERCOIRET M. R.** (coord.), 1994. *L'appui aux producteurs ruraux. Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupements*. Paris, Karthala.
- PLOEG J. D. van der**, 2009. *The New Peasantries. Struggles for Autonomy and Sustainability in an Era of Empire and Globalization*. London, Earthscan.
- SABOURIN E.**, 2007. *Paysans du Brésil. Entre échange marchand et réciprocité*. Versailles, Ed. Quae.
- SANDA M. S.**, 1994. « Socio-anthropologie d'une expertise : cas d'une évaluation interne d'un projet au Niger », *Bulletin de l'APAD*, 8 : 60-68.

**Résumé**

La mise à contribution des sciences sociales en matière de développement rural, justifiée par l'importance des « facteurs humains », a toujours été lente et inégale. La demande d'expertise présente ici un caractère ambigu, dans la mesure où elle se focalise sur la conception ou réalisation de projets, sans prendre en compte la complexité des logiques paysannes et des rapports sociaux. Mais « l'offre » d'expertise présente elle-même une profonde hétérogénéité en ce qui concerne la formation et la valorisation des compétences. Inégalités de statut et inégalités Nord-Sud se répercutent sur la production/diffusion du savoir scientifique appliqué. L'émergence des nouveaux interlocuteurs que sont les organisations paysannes autonomes représente un changement très important, mais dont les perspectives pour l'anthropologie du développement rural sont encore difficiles à évaluer.

**Mots-clefs : développement rural, anthropologie, expertise, projets, paysans, savoirs, inégalités.**

**Summary**

Between the Peasant Approach and Expertise: What Place for an Anthropology of Rural Development?

The participation of the social sciences in rural development, although justified by the importance of « human factors », has always been a slow and irregular process. The demand for expertise has an ambiguous character since it usually focuses on project design or implementation without taking into account the complexity of peasant logics and social relationships. But the « supply » of expertise has itself a very heterogeneous character as regards training and skill valuation. Status inequalities and inequalities between rich and poor countries affect the production/dissemination of applied scientific knowledge. The emergence of autonomous peasant organizations as new interlocutors represents a very important change, but it is still difficult to assess its implications for the anthropology of rural development.

**Key-words: rural development, anthropology, expertise, projects, peasants, knowledge, inequalities.**

\* \* \*